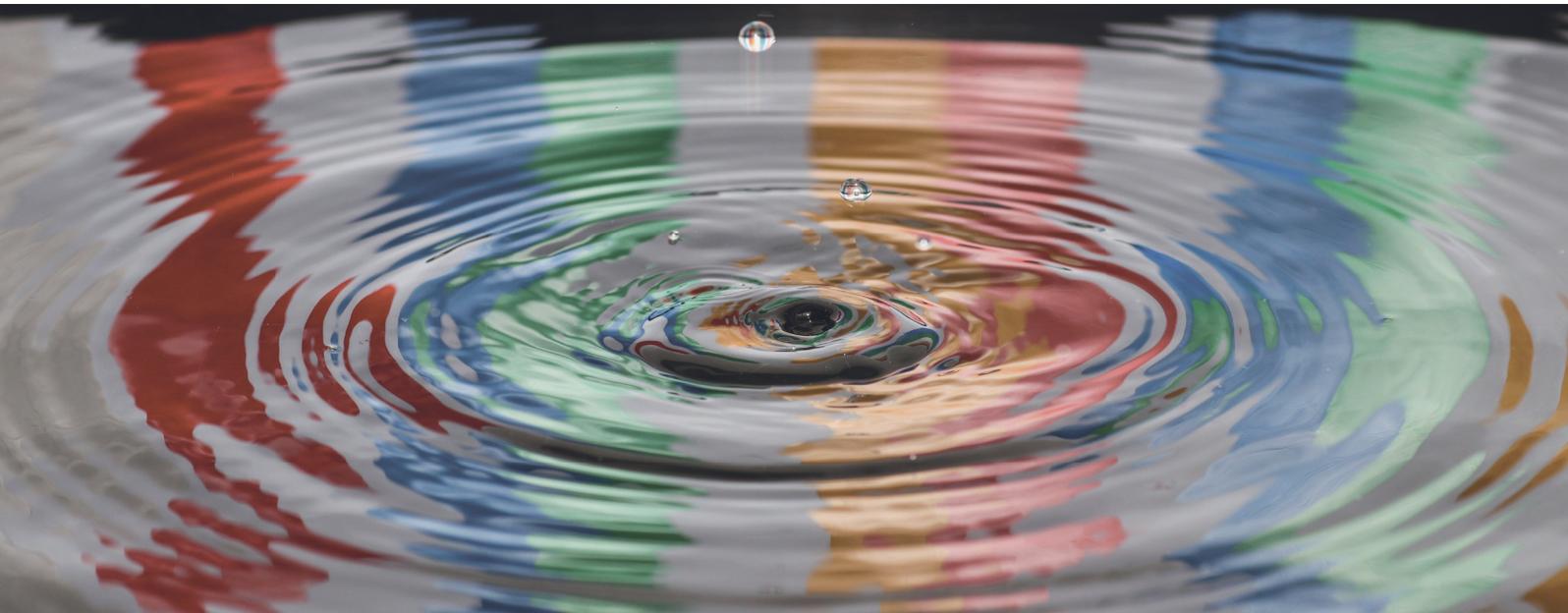


Impact social

Évaluer l'utilité sociale des financeurs de l'économie sociale et solidaire



VERS UN RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION PARTAGÉ

Juillet 2019



« Évaluer l'utilité sociale des financeurs de l'économie sociale et solidaire »

Publication réalisée par Admical, l'Avise, l'Essec et Finansol.

Directrice de la publication : Diane Abel (Admical), Cécile Leclair (Avise), Thierry Sibieude (Essec Business School) et Patrick Sapy (Finansol)

Rédaction : Tifenn André (Admical), Étienne Dupuis (Avise), Élise Leclerc (Essec) et Guillaume Viandier (Finansol)

Secrétariat de rédaction : Vanessa Ly (Avise)

Maquettage : Lisa Dony (Avise) et Léa Volle (Avise)

Remerciements : nous remercions l'ensemble des personnes citées dans ce guide pour leur contribution.

Crédits photos : Jordan Mcdonald - Unsplash

SOMMAIRE

Introduction	p. 4
Présentation des auteurs	p. 5
Genèse du projet de référentiel	p. 6
Pourquoi s'intéresser à l'utilité sociale des financeurs de l'économie sociale et solidaire ?	p. 6
Quelle démarche a été mise en place par le groupe de travail ?	p. 7
Quels sont les objectifs du référentiel d'utilité sociale des financeurs de l'ESS ?	p. 8
Propositions d'un référentiel commun pour les financeurs de l'ESS	p. 9
Une vision partagée de l'utilité sociale des financeurs de l'ESS	p. 9
Un référentiel commun d'utilité sociale pour les financeurs de l'ESS	p. 10
La définition d'indicateurs de mesure de l'utilité sociale des financeurs	p. 13
Perspectives d'utilisation du référentiel	p. 18
Un outil d'aide à la définition d'indicateurs pour le mécénat	p. 18
Un outil de valorisation de la spécificité de la finance solidaire	p. 18
Remerciements	p. 19

INTRODUCTION

Cette publication rend compte des conclusions du groupe de travail « Financeurs » animé par Admical, l'Avisé, l'ESSEC et FINANSOL entre 2018 et 2019 et ayant associé une dizaine de mécènes et de financeurs solidaires.

Elle contribue à alimenter les réflexions sur une thématique d'actualité qu'est la **prise en compte par les financeurs du sujet de l'évaluation d'impact social** au regard des projets qu'ils financent mais également au regard de leurs propres actions.

Elle a vocation à servir de **support d'inspiration et de comparaison pour les acteurs de la finance solidaire et de la philanthropie**, acteurs à part entière de l'écosystème de l'économie sociale et solidaire.

Cette publication est également un support didactique pour les aider à spécifier leurs actions, leur utilité sociale et à la mesurer.

Le groupe de travail et les ateliers ont été co-animés par les personnes suivantes :

- **Tifenn André**, directrice de la professionnalisation à l'Admical
- **Etienne Dupuis**, chargé de mission impact social à l'Avisé
- **Elise Leclerc**, responsable du laboratoire évaluation et mesure d'impact social à l'ESSEC
- **Guillaume Viandier**, chargé de mission financement solidaire à Finansol

PRÉSENTATION DES AUTEURS



Admical a pour mission de donner aux entreprises et aux entrepreneurs l'envie et les moyens d'affirmer et de concrétiser leur rôle sociétal grâce au mécénat. Elle rassemble et représente les mécènes auprès des pouvoirs publics et des instances internationales.

L'association accompagne et représente un réseau de près de 200 adhérents. Admical propose également aux porteurs de projets des outils adaptés à leurs besoins pour les aider à mieux connaître le mécénat et à trouver des mécènes.

Pour en savoir plus → www.admical.org



Créée en 2002, l'Avise est une agence collective d'ingénierie qui travaille avec des institutions publiques et des organisations privées soucieuses de contribuer à l'intérêt général.

L'Avise a pour mission de développer l'économie sociale et solidaire (ESS) et l'innovation sociale en accompagnant les porteurs de projet et en contribuant à structurer un écosystème favorable à leur développement. Elle anime des programmes d'action couvrant toutes les étapes de la vie d'une entreprise de l'ESS, de l'émergence à la maximisation de son impact social.

L'Avise a investi depuis plusieurs années le sujet de l'évaluation d'impact social et propose sur son portail un dossier spécifique sur ce sujet.

Pour en savoir plus → <https://www.avise.org/dossiers/impact-social>

Elle anime également différents groupes de travail ainsi que Social Value France, premier réseau en France dédié au sujet de l'évaluation d'impact social et regroupant praticiens de l'évaluations, structures de l'ESS et financeurs.



Depuis 15 ans, la Chaire Innovation et Entrepreneuriat Social de l'ESSEC produit et diffuse de la connaissance sur les enjeux d'innovation et d'entrepreneuriat social et plus récemment à travers son Laboratoire Evaluation et Mesure d'Impact Social. Elle forme chaque année 25 étudiants du programme ESSEC Grande Ecole aux spécificités du secteur, accompagne plus de 50 entrepreneurs sociaux à travers

son accélérateur Antropia ESSEC, et développe des programmes de formation continue pour les acteurs de l'ESS.

Pour en savoir plus → <http://entrepreneuriat-social.essec.edu/>



Créée en 1995, Finansol rassemble plus de 80 acteurs autour d'actions de développement et de promotion de la finance solidaire. Ces actions visent notamment, à travers la promotion du label Finansol, à apporter de l'information au grand public sur les produits d'épargne solidaire. Finansol a également une fonction d'analyse du secteur et consolide chaque année des indicateurs clés permettant de mesurer son évolution.

1.1 Pourquoi s'intéresser à l'utilité sociale des financeurs de l'économie sociale et solidaire (ESS) ?

Financeurs solidaires et mécènes : des acteurs spécifiques de l'ESS...

L'accès aux financements et à l'accompagnement demeure pour les structures de l'ESS un enjeu crucial.

Les acteurs de la finance solidaire et du mécénat répondent à cet enjeu par des outils de financement adaptés aux besoins particuliers des structures d'utilité sociale.

Ces acteurs adoptent eux-mêmes des objectifs d'utilité sociale ainsi qu'un principe de lucrativité limitée ou nulle.

Enfin, un certain nombre d'entre eux adoptent des principes de gouvernance participative ;

A ce titre ils sont des acteurs à part entière de l'économie sociale et solidaire.

... et dont l'utilité sociale mérite d'être étudiée

Dans le cadre d'octroi de subventions et d'appels à projet il est demandé de plus en plus souvent – voire systématiquement – que les structures de l'ESS évaluent leur impact.

Pour autant, seuls quelques acteurs du financement solidaire ou du mécénat ont développé une démarche d'évaluation de leur propre activité.

Au-delà de l'impact cumulé sur le terrain des projets financés, la question de la spécificité de la finance solidaire et des mécènes reste donc une thématique à investir.

Le groupe de travail a donc approfondi ces deux questions :

- Comment les financeurs d'activités d'utilité sociale peuvent-ils mieux appréhender leurs spécificités afin de **qualifier leur propre utilité sociale** ?
- Une **définition commune de l'utilité sociale des financeurs** est – elle possible ?

Pour aller plus loin...



L'Avise a publié un mode d'emploi à destination des financeurs qui financent des activités d'utilité sociale, afin de leur donner les premières clés de compréhension sur l'évaluation d'impact social <https://www.avise.org/ressources/mode-demploi-evaluer-limpact-social>

1.2 Quelle démarche a été mise en place par le groupe de travail ?

Choix de travailler la question collectivement et de co-construire un référentiel

- S'appuyer sur les expertises de Finansol et Admical sur la finance solidaire et le mécénat, celles de l'ESSEC et l'Avise sur l'évaluation d'impact social
- S'inspirer des pratiques mises en place par les structures et les réseaux de l'ESS, mettre en place un référentiel d'utilité sociale des financeurs
- Co-construire ce référentiel avec un groupe d'acteurs du mécénat et de la finance solidaire
- Définir une vision commune de l'utilité sociale des deux types de financeurs à travers le groupe de travail

Co-construction d'un référentiel d'utilité sociale

Le **référentiel d'utilité sociale** est un outil fréquemment utilisé dans les démarches d'évaluation d'impact/d'utilité sociale. Il a pour objectif de rassembler et formaliser au sein d'un même outil l'ensemble des dimensions d'utilité sociale d'un projet, d'une structure, d'un collectif d'acteurs qui seront ensuite évaluées. A chaque dimension correspond un certain nombre d'indicateurs à suivre.

Outil collectif d'évaluation, la conception et la définition d'un référentiel d'utilité sociale doit associer l'ensemble des parties prenantes au projet d'évaluation.

Dans le cadre d'une évaluation collective, chaque structure pourra sélectionner les dimensions du référentiel qu'elle juge pertinente d'évaluer et les indicateurs à suivre.

La construction d'un référentiel est une étape qui intervient en amont des travaux de mesure et de collecte des données.

En résumé, un référentiel permet de :

- Définir des grands domaines d'utilité sociale dans une approche collective et avec un vocabulaire commun
- Evaluer à 360 ° : couvrir la diversité des structures et des domaines d'utilité sociale
- Définir des indicateurs de référence domaine par domaine
- Fixer un cadre de référence pour les structures qui évaluent leur activité
- Aider chacun à s'y retrouver malgré la diversité des pratiques

Le référentiel a été considéré comme pertinent dans la définition de l'utilité sociale des financeurs car il permet de construire une **vision commune de l'utilité sociale pour différents types de financeurs**.

Utilisation de la théorie du changement et la théorie des parties prenantes

Le groupe de travail s'est basé sur la **théorie du changement** et la **théorie des parties prenantes**¹ pour réfléchir à un cadre d'évaluation de leur impact social. Ces théories forment la base de réflexion la plus répandue sur le sujet et ont été choisies afin d'être transférables au référentiel d'utilité sociale et utiles pour chaque financeur comme point de départ de leur démarche d'évaluation d'impact social.

Les parties prenantes principales ont ainsi été listées et hiérarchisées (théorie des parties prenantes), et pour chacune leurs besoins identifiés, ainsi que les objectifs de l'action visant à répondre à ces besoins et les activités mises en œuvre pour atteindre ces objectifs.

Le parti pris a été d'ailleurs de ne pas approfondir les réalisations, résultats et indicateurs d'impact de la théorie du changement afin de conserver le cadre général (et donc flexible) du référentiel nécessaire à la grande diversité des actions des financeurs, mécènes comme financeurs solidaires.

¹ Théorie de Freeman 1984 : 'Une partie prenante est un individu ou groupe d'individus qui peut affecter ou être affecté par la réalisation des objectifs organisationnels

1.3 Quels sont les objectifs du référentiel d'utilité sociale des financeurs de l'ESS ?

- ⇒ Une première définition et un cadre de référence commun pour les financeurs d'utilité sociale.
- ⇒ Une application concrète pour les adhérents Admical et Finansol.
- ⇒ Une source d'inspiration pour les financeurs publics ou privés souhaitant interroger leurs propres pratiques.
- ⇒ Une valorisation de la spécificité de l'activité de financeurs d'utilité sociale.

Pour en savoir plus :



L'Avise et Culture et Promotion ont publié en 2007 le guide « Évaluer l'utilité sociale de son activité : conduire une démarche d'auto – évaluation pour aider les structures à définir leur utilité sociale »

PROPOSITIONS POUR UN RÉFÉRENTIEL COMMUN

2.1 Une vision partagée de l'utilité sociale des financeurs de l'ESS

L'échange avec le groupe de financeurs de l'ESS a permis d'identifier les spécificités de ces acteurs par rapport à des financeurs traditionnels d'activités économiques (banques, fonds d'investissements...). Il est ressorti des ateliers que l'utilité des financeurs de l'ESS pouvait être déclinée en 3 grandes catégories de réponse à la fois aux besoins des projets, mais également aux besoins d'autres parties prenantes. Ces grandes catégories, explicitées ci-dessous, permettent en synthèse de mettre en exergue la **spécificité des acteurs de la philanthropie et des acteurs de la finance solidaire**.

Répondre aux besoins spécifiques de financement des projets de l'ESS

Outre le fait de cibler des projets à forte utilité sociale, les financeurs de l'ESS se distinguent aussi des financeurs classiques par leur manière d'exercer leur métier de financeur.

Ceci se traduit notamment dans leur capacité à proposer des **interventions en capital patient**, présentant des exigences de rémunération et de garantie modérées et visant à donner aux entreprises et associations soutenues les moyens de réaliser leur mission sociale. Cette capacité à proposer des solutions de financement adaptées permet de **répondre aux besoins les moins bien couverts par les circuits de financement traditionnels**.

Pour les mécènes, ce sont des **financements sans contreparties**. Dans ce cadre, les formes de soutien peuvent varier donnant lieu à des dons en nature ou en compétences. L'important est de **combler le besoin ponctuel, ou l'ensemble du projet, afin de le rendre réalisable**.

Répondre aux besoins extra-financiers des projets de l'ESS

L'accompagnement fait partie intégrante du métier des financeurs solidaires. Ce terme recouvre des pratiques variées, allant de la participation à la gouvernance de la structure soutenue à la mise en réseau, etc.

L'accompagnement peut avoir différents objets : la stratégie, l'opérationnel, la performance sociale et son évaluation, le modèle économique et la stratégie de financement, les sujets organisationnels...

Pour les mécènes, les besoins extra-financiers dépassent le soutien au projet même. Il s'agit, par le prisme d'un projet à court terme,

d'accompagner le développement de la structure et sa pérennisation.

Le soutien peut être financier et s'apparenter à de l'investissement, mais il prend aussi des formes variées telles que la mise en réseau, la promotion ou la communication notamment à travers des activités de plaidoyer en relation avec les activités des porteurs de projet.

Répondre aux besoins d'autres parties prenantes

Plusieurs financeurs solidaires, notamment en raison de leur ancrage local, **répondent également aux besoins de leur territoire**. Le réinvestissement local de l'épargne collectée sur le territoire, la mobilisation de bénévoles ou encore l'intégration dans l'écosystème local du financement et de l'accompagnement des structures de l'ESS constituent autant de pratiques générant de l'utilité sociale au-delà de la réponse stricte aux besoins des structures de l'ESS.

Au-delà de l'aspect local, un certain nombre d'acteurs de la finance solidaire répondent à un **besoin sociétal de sensibilisation** des citoyens et des acteurs de la finance traditionnelle à une finance alternative et transparente.

Les acteurs du mécénat notamment ont mis en avant leur utilité sociale au-delà des soutiens financiers ou extra financiers aux projets financiers. En effet, ceux-ci participent au développement des connaissances des domaines soutenus. En soutenant certains projets ou structures œuvrant dans tel ou tel domaine, ils contribuent implicitement aux recherches et à la diffusion de résultats et d'analyses, voire participent à la diffusion de connaissance ou à une forme de plaidoyer. Cette pratique permet d'**œuvrer concrètement sur les territoires** et de répondre aux besoins directement.

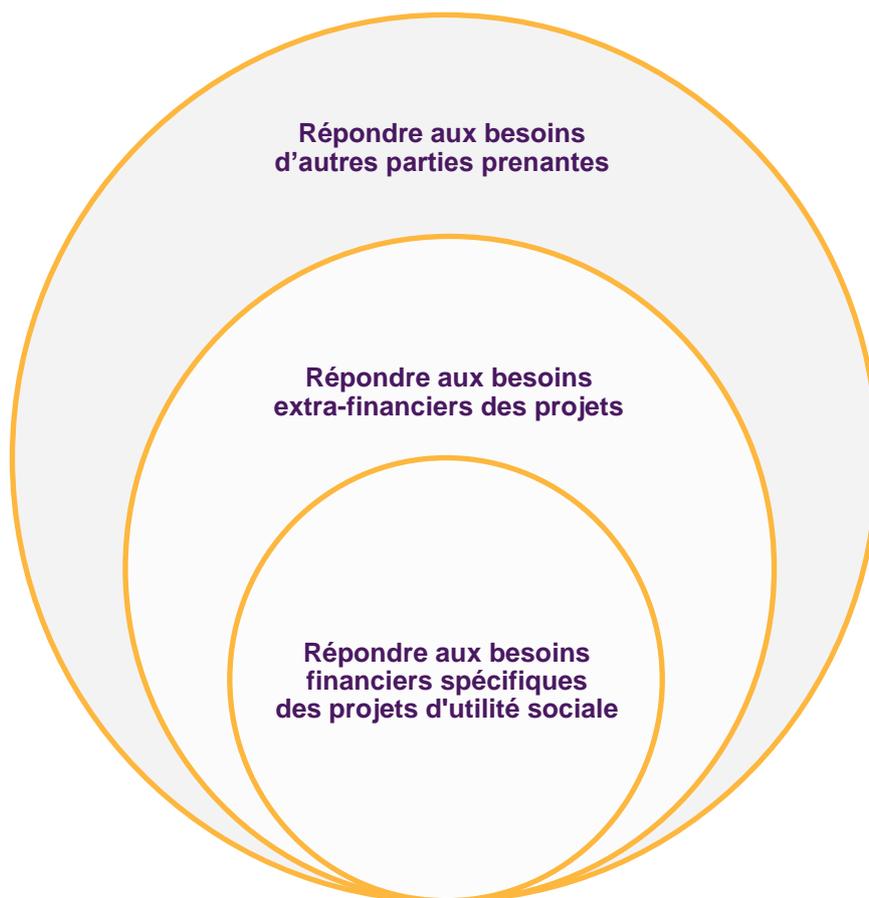


Figure 1 : L'utilité sociale d'un financeur d'une structure de l'ESS

2.2 Un référentiel commun d'utilité sociale pour les financeurs de l'ESS

Sur la base d'une vision partagée de l'utilité sociale des financeurs, les échanges avec le groupe de travail ont permis de décliner cette vision en **objectifs pour les financeurs**, puis de **détailler les différentes activités que pouvaient mettre en place les financeurs**. Il s'agit d'une vision globale, ayant permis de lister de façon la plus exhaustive avec les participants aux ateliers, un ensemble d'objectifs et d'activités auxquels ceux-ci concourent.

Les objectifs et les activités que se fixe un financeur varient d'un acteur à un autre selon ses spécificités, son cœur de métier, son historique ou ses appétences. Par exemple, un fonds d'investissement à impact n'aura pas les mêmes objectifs et donc pas les mêmes activités qu'une fondation accompagnant des projets sur une thématique précise.

La liste de ces objectifs et activités a ainsi permis de constituer le référentiel ci-dessous pour engager une démarche d'évaluation de son impact. Celui-ci permet à chaque financeur de situer son périmètre d'activités et de le comparer à d'autres pratiques, et éventuellement de faire évoluer les siennes.

Ce référentiel se veut le plus complet possible mais il n'est probablement pas exhaustif. D'autres activités ou objectifs pourront être ajoutés à la liste ci-après lors de futurs échanges.

Référentiel d'activité d'un mécène

Utilité sociale d'un financeur de l'ESS	Objectifs	Activités des mécènes
Répondre aux besoins financiers des projets ESS	Un financeur donne aux projets la possibilité d'accéder à des financements auxquels ils n'auraient pas accès autrement	Subventions Donations Appels à projets, appels à initiatives, prix... Alignement avec la mission Dotations en investissement
	Un financeur répond à des besoins de financement spécifiques pour les projets de l'ESS	Dons en compétence Dons en nature
Répondre aux besoins extra-financiers des projets	Un financeur accompagne la montée en compétence des projets	Programmes d'accompagnement Soutiens méthodologiques Formations Venture Philantropy
	Un financeur permet la mise en réseau d'un projet et l'échange de bonnes pratiques	Partage de contact Animation d'un réseau d'acteurs, d'alumni...
	Un financeur soutient la notoriété d'un projet de l'ESS	Relais d'information et de communication Événements Soutien au plaidoyer
Répondre aux besoins d'autres parties prenantes	Un financeur répond aux besoins spécifiques de territoires	Financement de projet à fort ancrage territorial
	Un financeur contribue au développement et à la connaissance de causes sociétales et citoyennes	Contribution à la recherche scientifique Publication et diffusion d'études et d'analyses Plaidoyer, mise en avant de sujets thématiques
	Un financeur contribue à la professionnalisation du secteur	Reconnaissance, accompagnement et valorisation de nouveaux métiers et de nouvelles filières professionnelles

Référentiel d'activité d'un financeur solidaire

Utilité sociale d'un financeur de l'ESS	Objectifs	Activités des financeurs solidaires
Répondre aux besoins financiers des projets ESS	Un financeur donne aux projets la possibilité d'accéder à des financements auxquels ils n'auraient pas accès autrement	Financement de structures n'ayant pas encore atteint l'équilibre économique Financement sans demande de sûreté réelle avec des exigences de garantie limitée Financement de structures ayant des modèles économiques hybrides Financement de structures en difficulté Interventions en fonds propres permettant un effet levier sur le prêt bancaire
	Un financeur répond à des besoins de financement spécifiques pour les projets de l'ESS	Apports en capital patient et peu rémunéré Modalités de sortie du capital préservant la pérennité de l'objet social Apports en quasi fonds propres non dilutifs Financement de structures associatives et coopératives par des outils de haut de bilan Structuration de tours de table financiers pour les structures en développement Différés de remboursement sur les financements en dette et en Quasi Fonds Propres Financement non fléchés permettant de répondre à des besoins non couverts (investissements immatériels, BFR,...)
Répondre aux besoins extra-financiers des projets	Un financeur accompagne la montée en compétence des projets	Accompagnement stratégique et opérationnel Accompagnement à l'évaluation de la performance sociale Accompagnement sur le sujet du modèle économique et de la stratégie de financement
	Un financeur permet la mise en réseau d'un projet et l'échange de bonnes pratiques	Travail en réseau avec les acteurs territoriaux du financement et de l'accompagnement
	Un financeur soutient la notoriété d'un projet de l'ESS	Actions de promotion d'une finance alternative et transparente
Répondre aux besoins d'autres parties prenantes	Un financeur répond aux besoins spécifiques de territoires	Réinvestissement local de l'épargne collectée Travail en réseau avec les acteurs territoriaux du financement et de l'accompagnement
	Un financeur contribue au développement et à la connaissance de causes sociétales et citoyennes	Actions de promotion d'une finance alternative et transparente
	Un financeur contribue à la professionnalisation du secteur	Travail en réseau avec les acteurs territoriaux du financement et de l'accompagnement

2.3 La définition d'indicateurs de mesure de l'utilité sociale des financeurs

Une fois le référentiel d'utilité sociale défini et précisé, l'étape suivante consiste à **définir les indicateurs qu'un financeur peut suivre** pour évaluer l'atteinte de ses objectifs et les effets causés par ses activités.

L'objectif ici n'est pas de proposer une liste exhaustive d'indicateurs mais d'**aider les financeurs à définir et choisir leurs propres indicateurs**. Pour certaines activités des financeurs, les deux ateliers avec les financeurs n'ont pas abouti à des indicateurs d'impact précis mais davantage à des thématiques à explorer, cet exercice nécessitant un travail supplémentaire et plus approfondi.

Rappel : qu'est-ce qu'un indicateur ?

Pour rappel, un indicateur permet de **mesurer et de vérifier l'atteinte ou non de résultats d'une activité**. Selon le type d'indicateurs choisis on ne mesure pas la même chose.

3 grands types d'indicateurs existent :

- **Indicateurs de réalisation** (ou de moyens) : ils permettent de mesurer et vérifier la réalisation d'une activité :
 - ⇒ Exemple : nombre d'appels à projet réalisés sur une année, nombre de projets candidats
- **Indicateurs de résultats** : ils permettent de mesurer et vérifier les effets directs et à court terme
 - ⇒ Exemple : montant global des projets financés, nombre de projets financés
- **Indicateurs d'impact** : mesurer les effets à long terme en prenant en compte l'attribution de l'intervention
 - ⇒ Exemple : nombre d'entreprises ayant amélioré leur situation financière un an après un financement par appel à projet (ce qui indirectement, dans le cas d'entreprises de l'ESS, leur permettra d'avoir consolidé voire augmenté leur impact social sur leurs bénéficiaires finaux)

Un indicateur doit être mesurable, réaliste et atteignable. Il doit pouvoir se mesurer dans le temps. Pour cela il est souvent difficile de commencer sur des indicateurs d'impact : ils sont plus difficiles à mesurer car inscrits sur le long terme.

Il est possible voire préférable de commencer modestement et sur un nombre réduit d'indicateurs (entre 3 et 5).

Retrouvez dans les doubles pages ci-contre, les deux référentiels proposés, à destination des mécènes et des financeurs solidaires



Référentiel d'activité d'un mécène

Utilité sociale d'un financeur de l'ESS	Objectifs	Activités des mécènes
Répondre aux besoins financiers des projets ESS	Un financeur donne aux projets la possibilité d'accéder à des financements auxquels ils n'auraient pas accès autrement	Donations, prix, appel à projets, appel à initiatives Investissement, donations, mission alignement
	Un financeur répond à des besoins spécifiques pour les projets de l'ESS	Dons en nature
		Dons en compétences
Répondre aux besoins extra financiers des projets	Un financeur accompagne la montée en compétence des projets	Programmes d'accompagnement Soutiens méthodologiques Formations Venture Philantropy
	Un financeur permet la mise en réseau d'un projet et l'échange de bonnes pratiques	Activités de veille et d'information à destination des projets
		Organisation d'événements
		Partage de contacts et rencontres des acteurs
Un financeur soutient la notoriété d'un projet	Relais d'information et de communication Evénements Soutien au plaidoyer	
Répondre aux besoins d'autres parties prenantes	Un financeur répond aux besoins spécifiques de territoires	Financement de projet à fort ancrage territorial
	Un financeur contribue au développement et à la connaissance de causes sociétales et citoyennes	Contribution à la recherche scientifique Publication et diffusion d'études et d'analyses Plaidoyer, mise en avant de sujets thématiques
	Un financeur contribue à la professionnalisation du secteur	Emergence de nouveaux métiers, formations et transferts de compétences
Professionnalisation du secteur : reconnaissance et accompagnement à de nouveaux métiers		

Indicateurs proposés pour un mécène

Exemples d'indicateurs de réalisation et de moyens	Exemples d'indicateurs de résultats	Exemples d'indicateurs d'impact
Montants alloués aux projets Nb d'appels à projets passés Nb de structures à soutenir	Nb de structures touchées Nb de structures ayant réalisé leur projet Nb de bénéficiaires finaux touchés Nb de projets menés à terme	Capacité de financement et d'autofinancement de la structure Modèle économique pérenne Pérennité de la structure Nb de retours positifs
Valorisation des dons Nb de dons	Coûts évités pour la structure	Gains structurels
Valorisation des dons Nombre de salariés engagés	Coûts évités pour la structure Compétences mises à disposition	Gains structurels Motivation des collaborateurs
Montant alloué aux projets Nb de structures soutenues Nb d'accompagnements mis en place Montant alloué à l'accompagnement	Augmentation du chiffre d'affaires Nb d'emplois créés / maintenus par la structure Evolution du volume des activités et des services	Nb de bénéficiaires des activités Nb de personnes recrutées Niveau de richesse redistribuée sur le territoire
Part allouée à la veille Moyens mis en œuvre pour transmettre de l'information Nb d'échanges avec les structures	Nb d'infos transmises Nb de personnes informées	Utilisation de l'information Modification des pratiques Intégration de nouvelles pratiques
Nb d'évènements organisés	Taux de satisfaction Fréquentation des évènements	En fonction de l'objectif de l'évènement
Nb de contacts donnés	Nb de rencontres réalisées Atteinte de l'objectif de la mise en relation	Développement des compétences Obtention de dotations regroupements, coopérations...
Valorisation des actions de communication Nb d'outils créés Nb de communications effectuées (publicités, impressions, ...)	Coûts évités pour la structure Nb de personnes touchées par une action de communication Nb de relais sur les réseaux sociaux	Meilleure visibilité de la structure
Nb de financements / services / produits Nb de personnes formées / prises en charge Niveau des moyens mobilisés pour la création d'emploi	Nb de retours à l'emploi et de pérennisation Nb d'emplois créés Qualité des emplois créés	Développement économique Retombées sur le territoire
Nb de réalisations créées Nb de diffusions Temps alloué à l'activité de plaidoyer, recherche, étude...	Nb de consultations Nb de personnes touchées Influence sur la loi / la réglementation	Influence sur la loi / la réglementation Intégration de nouvelles pratiques
Nb de formations fournies Nb d'accompagnements au retour à l'emploi	Nb de personnes certifiées ou diplômées Nb de personnes ayant acquis de nouvelles compétences	Montée en compétence sur de nouveaux métiers Evolution professionnelle des personnes formées
Nb d'actions menées Nb de personnes sensibilisées	Nb de personnes touchées Nb de personnes ayant acquis de nouvelles compétences	Retour sur expérience

Référentiel d'activité d'un financeur solidaire

Utilité sociale d'un financeur de l'ESS	Objectifs	Activités des financeurs solidaires
Répondre aux besoins financiers des projets ESS	Un financeur donne aux projets la possibilité d'accéder à des financements auxquels ils n'auraient pas accès autrement	Financement de structures n'ayant pas encore atteint l'équilibre économique
		Financement sans demande de sûreté réelle avec des exigences de garantie limitée
		Financement de structures ayant des modèles économiques hybrides
		Financement de structures en difficulté
		Interventions en fonds propres permettant un effet levier sur le prêt bancaire
	Un financeur répond à des besoins de financement spécifiques pour les projets de l'ESS	Apports en capital patient et peu rémunéré
		Modalités de sortie du capital préservant la pérennité de l'objet social
		Apports en quasi fonds propres non dilutifs
		Financement de structures associatives et coopératives par des outils de haut de bilan
		Structuration de tours de table financiers pour les structures en développement
		Différés de remboursement sur les financements en dette et en Quasi Fonds Propres
Répondre aux besoins extra financiers des projets ESS	Un financeur accompagne la montée en compétence des projets	Accompagnement stratégique et opérationnel Accompagnement à l'évaluation de la performance sociale Accompagnement sur le sujet du modèle économique et de la stratégie de financement
	Un financeur permet la mise en réseau d'un projet et l'échange de bonnes pratiques	Travail en réseau avec les acteurs territoriaux du financement et de l'accompagnement
	Un financeur soutient la notoriété d'un projet de l'ESS	Actions de promotion d'une finance alternative et transparente
Répondre aux besoins d'autres parties prenantes	Un financeur répond aux besoins spécifiques de territoires	Réinvestissement local de l'épargne collectée Travail en réseau avec les acteurs territoriaux du financement et de l'accompagnement
	Un financeur contribue au développement et à la connaissance de causes sociétales et citoyennes	Actions de promotion d'une finance alternative et transparente
	Un financeur contribue à la professionnalisation du secteur	Travail en réseau avec les acteurs territoriaux du financement et de l'accompagnement

Indicateurs proposés

Exemples d'indicateurs de réalisation	Indicateurs de résultats
Part des structures en création / amorçage parmi les projets financés	Indicateurs de pérennité des entreprises soutenues Indicateurs d'augmentation du chiffre d'affaires Indicateurs de développement des investissements Indicateurs de développement de l'emploi Nombre de nouveaux financeurs impliqués dans le financement du projet Effet levier sur le prêt bancaire Etc.
Part des structures financées sans exigence de garantie Part des créateurs sans apport personnel parmi les créations financées	
Part des structures financées dont une part significative des revenus provient de ressources non marchandes Part des structures financées dans des secteurs d'activité faiblement marchands	
Part des structures ayant essuyé un ou des refus de banques ou d'autres financeurs parmi les structures financées	
Part des financement effectués par des apports en fonds propres	
Durée moyenne des financements Niveau de rendement de l'activité de financement	Indicateurs de pérennité des entreprises soutenues Indicateurs d'augmentation du chiffre d'affaires Indicateurs de développement des investissements Indicateurs de développement de l'emploi Nombre de nouveaux financeurs impliqués dans le financement du projet Effet levier sur le prêt bancaire Etc.
Part des sorties effectuées via des modalités permettant de pérenniser l'objet social (rachat par l'entreprise, les salariés, une autre entreprise de l'ESS, ...)	
Part du portefeuille investi en outils de haut de bilan non dilutifs	
Part du portefeuille correspondant à des apports de haut de bilan pour des structures de l'ESS	
Capacité à structurer des pools de financeurs pour des structures en développement	
Existence de différés de remboursement sur les outils de financement proposés	
Part du portefeuille correspondant à des financements de BFR	
Moyens humains et financiers attribués à la démarche d'accompagnement	Taux de satisfaction des projets financés
/	/
Nombre d'acteurs locaux impliqués au comité d'engagement / dans la gouvernance du financeur Nombre d'organisations territoriales dont le financeur fait partie	/
Nombre d'événements de promotion en direction du grand public Nombre de publications en direction du grand public	/

3.1 Un outil d'aide à la définition d'indicateurs pour le mécénat

La présente publication a pour but de proposer un **cadre de référentiel commun à tous les financeurs de l'ESS**. Le prisme du mécénat y est représenté et mis en lumière, car les mécènes représentent une part importante des financeurs de l'ESS. Par les soutiens qu'ils apportent, ils contribuent à l'utilité sociale des projets et des structures. Ils sont donc eux-mêmes très emprunts de cette utilité sociale.

Ce référentiel s'adresse à tous les acteurs du mécénat quelles que soient les formes de leurs soutiens. Il **va permettre à chacun de pouvoir avancer sur la question de l'évaluation et la mesure d'impact**, indépendamment du niveau de maîtrise sur ce sujet.

Le fruit de cette réflexion est très important pour **Admical** car il représente bien la philosophie de son engagement quotidien : agir sur des sujets innovants en collaboration avec les experts de l'écosystème. L'objectif

pour Admical est de faire en sorte que ce livrable permette à chacun de s'approprier les notions essentielles du sujet de l'évaluation d'impact.

La volonté d'Admical est de pouvoir renseigner un maximum sur le sujet et les pratiques de l'évaluation, afin d'outiller chaque acteur de l'ESS. L'outil a vocation à être diffusé largement, afin que chacun s'en empare et en fasse un guide de référence. Ce référentiel constitue une étape préalable à la réflexion pour ensuite formaliser et suivre une démarche d'évaluation aboutie. Admical conseille donc de l'utiliser en se questionnant sur ses pratiques et ses objectifs, et d'échanger un maximum avec ses pairs.

Ce référentiel est un tronc commun aux acteurs de l'utilité sociale, les spécificités de chacun sont les richesses impalpables de la démarche de mesure d'impact.

3.2 Un outil de valorisation de la spécificité de la finance solidaire

L'utilité sociale d'un financeur solidaire ne se définit pas uniquement au regard de l'utilité sociale des projets qu'il finance. Ce travail permet de mettre en lumière les différents éléments qui caractérisent **l'utilité sociale de « l'intermédiation financière solidaire »**. Il permet également de formaliser des liens entre des principes généraux d'utilité sociale et des indicateurs permettant de mesurer la mise en œuvre de ces principes.

Les différents acteurs du secteur sont donc encouragés à se saisir de ce cadre pour nourrir leurs démarches d'évaluation de leur propre utilité sociale. Ces démarches sont nécessairement complémentaires à celle de l'évaluation de l'utilité sociale des projets qu'ils financent.

Par ailleurs, dans un contexte qui voit se multiplier les initiatives de finance éthique,

responsable, à impact, il est important pour **Finansol de mieux qualifier le « socle commun » partagé par les acteurs de la finance solidaire**. Ce travail permet de mieux définir ce qui distingue les acteurs de la finance solidaire des financeurs classiques mais également de réfléchir aux engagements qu'ils partagent avec d'autres.

C'est la raison pour laquelle ce travail a participé à nourrir une étude plus large menée par Finansol au long du premier semestre 2019 visant à requalifier le périmètre de la finance solidaire. Cette étude a donné lieu à l'adoption de nouveaux référentiels qui devront servir d'outils à l'association et au Comité du label Finansol pour mieux analyser les initiatives sollicitant le label Finansol.

REMERCIEMENTS

Admical, l'Avise, l'ESSEC Business School et Finansol remercient l'ensemble des personnes ayant contribué à l'élaboration de ce guide.

Finansol remercie ses adhérents qui ont participé à ces groupes de travail :

- Autonomie & Solidarité
- France Active
- Inco
- La Nef
- Sidi

Admical souhaite remercier ses adhérents qui ont participé avec énergie et passion à ces groupes de travail :

- Le Crédit Coopératif
- La Fondation d'entreprise l'Oréal
- La fondation Edmond de Rothschild

Impact social

Évaluer l'utilité sociale des financeurs de l'économie sociale et solidaire

Fruit d'un travail collectif entre Admical, l'Avise, l'Essec et Finansol, cette publication est à destination des financeurs des structures de l'économie sociale et solidaire (financeurs solidaires, mécènes et financeurs publics) qui souhaitent approfondir leurs pratiques d'évaluation d'impact social. Elle est une source d'inspiration et un support didactique pour les aider à préciser leurs actions, leur utilité sociale et l'évaluer.

www.avise.org



Cette publication est cofinancée par le Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel national « Emploi et Inclusion » 2014-2020.